

Élections Étudiantes au conseil d'administration des crous

Formulaire de dépôt de liste

(à déposer au plus tard le 17 janvier 2024 à midi)

Liste intitulée : Bourge Ton Crous Pour faire la différence !
Soutenue par ¹ : FAGE, BAF, FEBIA, ANESTAPS, ARES, FNEST, AFNEG, ANESF, ANEPF, ANEMF, FNEK, FEETUT, ANESH, ANEIC, UNAEE, FNEP, FNAEL, AFNEE, AFNEUS

Crous de : Bourgogne Franche Comté

Collège (le cas échéant) :

Candidats composant la liste² (M-Mme, Prénom, NOM, Établissement d'enseignement supérieur et composante)³ :

1. M Antoine VEYLAN, Université de Bourgogne, UFR Sciences humaines
2. Mme Camille EGGENSTELER, Université de Franche-Comté, UFR STAPS
3. M Gaël LORY, Université de Franche-Comté, UFR Santé
4. Mme Andrea MACIEJEWSKI, Université de Bourgogne, UFR Sciences de Santé
5. M Elia PERRAUDIN, Lycée La Castel
6. Mme Clémence RIWERST, Université de Franche-Comté, UFR SLHS
7. M Xavier MATHIS, Université de Franche-Comté, UFR SLHS
8. Mme Thoma DENTIS, Université de Bourgogne, UFR Sciences de Santé
9. M Mail FONT, Université de Franche-Comté, UFR Santé
10. Mme Léa PARIS, Université de Franche-Comté, UFR Santé
11. M Nahub PLANDIE, Université de Bourgogne, IUT Dijon, Amceire
12. Mme Virginie SIDAHER, Institut Agro Dijon
13. M. Louis BECHEROIS-DELHIEP, Université de Bourgogne, UFR Droit, Sciences Ecce et Politique
14. Mme Esma DELHOMME, Université de Bourgogne, UFR STAPS - Centre Coen d'arcel

¹ Chaque soutien doit faire l'objet d'une déclaration de soutien via le formulaire dédié

² Chaque candidature doit faire l'objet d'une déclaration de candidature individuelle – une liste doit être déposée pour chaque collège d'élection.

³ Chaque candidat doit joindre la copie de sa carte étudiante ou, à défaut, un justificatif d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur